

11. CALENDRIERS

11.1. Calendrier de facturation 2024-2025

L'état de compte est transmis par courriel, habituellement, le mardi de la deuxième semaine du mois. **L'état de compte est payable le 20 de chaque mois.**

Date d'envoi Courriel	Période de l'état de compte	Date limite de paiement
6 septembre	23 août au 27 septembre (5 semaines)	20 septembre
4 octobre	30 septembre au 25 octobre (4 semaines)	20 octobre
8 novembre	28 octobre au 29 novembre (5 semaines)	20 novembre
6 décembre	2 au 20 décembre (3 semaines)	20 décembre
10 janvier	6 au 31 janvier (4 semaines)	20 janvier
7 février	3 au 28 février (4 semaines)	20 février
14 mars	3 au 28 mars (4 semaines)	20 mars
11 avril	31 mars au 25 avril (4 semaines)	20 avril
9 mai	28 avril au 30 mai (5 semaines)	20 mai
6 juin	2 au 20 juin (3 semaines)	20 juin